



Français établis hors de France

PROPOSITION DE LOI DU LYCÉE
FRANÇAIS DE PALMA

ESPAGNE

Circonscription de Mme Samantha CAZEBONNE

SOUMISE AU JURY NATIONAL RÉUNI LE 27 AVRIL 2020

24^{ÈME} PARLEMENT DES ENFANTS

Proposition de loi

Visant à lutter pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

Présentée

Par les élèves de CM2 de la classe de CM1/CM2 du Lycée français de Palma

5^{ème} circonscription des Français établis à l'étranger

EXPOSITION DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'égalité femme-homme est un sujet de première importance en France, elle a même été déclarée grande cause nationale par le Président de la République.

De nombreuses lois ont vu le jour depuis la 1^{ère} convention interministérielle en 1984 pour l'égalité entre les filles et les garçons notamment en ce qui concerne le monde du travail. L'égalité salariale exigée par la loi Avenir professionnel devrait donner rapidement de vrais résultats prochainement et réduire la différence de 9 % qui existe actuellement entre la rémunération des hommes et des femmes. Nous ne pouvons qu'applaudir toutes ces mesures cependant il est nécessaire d'intensifier la lutte et de porter tous nos efforts dans le domaine de l'école. Les mentalités ne peuvent changer que si l'on passe par l'éducation. Malheureusement, les chiffres résistent et si les filles semblent mieux réussir tout au long de leur scolarité, il existe pourtant une nette séparation des parcours scolaires à partir de la 3^{ème}. En seconde professionnelle, les filles s'orientent vers les services et les garçons vers la production. Après le baccalauréat, les garçons s'orientent clairement vers les filières scientifiques et les filles vers des filières littéraires. Si la parité est très loin d'être acquise, il est inquiétant pour l'instant de constater que même la mixité n'est pas d'actualité. Ainsi, il nous semble important que dans les années à venir les efforts soient portés vers ce stade de la scolarisation d'où semblent naître les obstacles à l'égalité.

Mesdames, Messieurs, nous avons l'espoir de voir les choses évoluées dans un futur proche et nous sommes convaincus qu'elles ne pourront changer qu'à travers l'éducation. Nous sommes conscients que de nombreuses mesures ont été prises et que les mentalités sont entrain de changer favorablement cependant nous demandons à ce que les efforts soient poursuivis notamment dans le domaine de l'orientation professionnelle.

L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde... (Nelson Mandela)

Proposition de loi

Article 1^{er}

L'instauration de quotas symboliques dans les filières à caractère fortement sexué devient obligatoire.

Article 2

Tous les centres d'enseignement, dès la 3^{ème}, doivent mettre à jour les informations relatives aux métiers encore fortement sexués et faire apparaître clairement l'existence de ces quotas.

Article 3

Au sein des collèges, lors de l'année de 3^{ème}, on veille à ce que les élèves reçoivent durant l'année une sensibilisation aux filières qui sont encore un obstacle à la mixité.

Article 4

A travers les médias, l'État met en place une forte campagne publicitaire visant à combattre les stéréotypes liés à certains métiers.

24^{ÈME} PARLEMENT DES ENFANTS

Proposition de loi

Visant à lutter pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

Présentée

Par les élèves de CM2 de la classe de CM1/CM2 du Lycée français de Palma

5^{ème} circonscription des Français établis à l'étranger

EXPOSITION DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'égalité femme-homme est un sujet de première importance en France, elle a même été déclarée grande cause nationale par le Président de la République.

De nombreuses lois ont vu le jour depuis la 1^{ère} convention interministérielle en 1984 pour l'égalité entre les filles et les garçons notamment en ce qui concerne le monde du travail. L'égalité salariale exigée par la loi Avenir professionnel devrait donner rapidement de vrais résultats prochainement et réduire la différence de 9 % qui existe actuellement entre la rémunération des hommes et des femmes. Nous ne pouvons qu'applaudir toutes ces mesures cependant il est nécessaire d'intensifier la lutte et de porter tous nos efforts dans le domaine de l'école. Les mentalités ne peuvent changer que si l'on passe par l'éducation. Malheureusement, les chiffres résistent et si les filles semblent mieux réussir tout au long de leur scolarité, il existe pourtant une nette séparation des parcours scolaires à partir de la 3^{ème}. En seconde professionnelle, les filles s'orientent vers les services et les garçons vers la production. Après le baccalauréat, les garçons s'orientent clairement vers les filières scientifiques et les filles vers des filières littéraires. Si la parité est très loin d'être acquise, il est inquiétant pour l'instant de constater que même la mixité n'est pas d'actualité. Ainsi, il nous semble important que dans les années à venir les efforts soient portés vers ce stade de la scolarisation d'où semblent naître les obstacles à l'égalité.

Mesdames, Messieurs, nous avons l'espoir de voir les choses évoluées dans un futur proche et nous sommes convaincus qu'elles ne pourront changer qu'à travers l'éducation. Nous sommes conscients que de nombreuses mesures ont été prises et que les mentalités sont entrain de changer favorablement cependant nous demandons à ce que les efforts soient poursuivis notamment dans le domaine de l'orientation professionnelle.

L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde... (Nelson Mandela)

Proposition de loi

Article 1^{er}

L'instauration de quotas symboliques dans les filières à caractère fortement sexué devient obligatoire.

Article 2

Tous les centres d'enseignement, dès la 3^{ème}, doivent mettre à jour les informations relatives aux métiers encore fortement sexués et faire apparaître clairement l'existence de ces quotas.

Article 3

Au sein des collèges, lors de l'année de 3^{ème}, on veille à ce que les élèves reçoivent durant l'année une sensibilisation aux filières qui sont encore un obstacle à la mixité.

Article 4

A travers les médias, l'État met en place une forte campagne publicitaire visant à combattre les stéréotypes liés à certains métiers.